

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

ME ZEUS AJAVON
DÉPOSÉ A LA PRISON
CIVILE DE LOME **P.4**

CENTRE D'APPEL

 **8201**



La marche de la STT reportée en attente de la reprise des cours pour déverser les élèves dans la rue :

Attention ! Mme Nadou Lawson, Gilbert Tsolenyanu et Walla Atchi sollicitent les marcheurs professionnels de l'ANC



Dr Walla Atchi



Mme Nadou Lawson

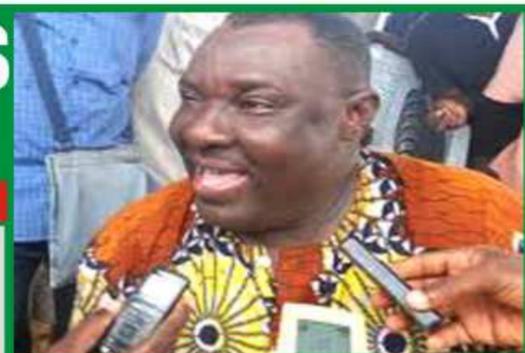


Dr Tsolenyanu Gilbert

Les ODDH annoncent également leur **P3 participation**

Pourquoi un mémorandum d'Abass Kaboua inquiète t-il tant l'ANC? **P.3**

Décidément, Jean-Pierre Fabre est au centre de toutes les polémiques surtout avec ses anciens alliés et est donc mal parti pour la course au fauteuil présidentiel. Après l'Union des Forces de Changement (UFC) qui a sorti un mémorandum la semaine dernière, c'est au tour du tonitruant président du Mouvement républicain d'annoncer le sien pour enfin dévoiler toutes les inepties et balivernes de son compagnon d'hier, Jean-Pierre Fabre, candidat du Combat pour l'Alternance Politique en 2015 (CAP 2015) à la présidentielle de 2015 et Président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC)...



Abass Kaboua, pdt du MRC, ex membre du CAP2015

Togo Terminal finance des infrastructures socio-éducatives à Kara et à Dapaong :

Des écoles, latrines, caniveaux et forages visités par une équipe de journalistes



Des infrastructures socio-éducatives réalisées par TOGO TERMINAL

Présidentielle d'avril 2015 :

La SAPEG demande aux candidats de réserver une place de choix à la gent féminine dans leur programme de société **P.7**



Le Général Muhammadu Buhari élu **P.7 président du Nigéria**

Couverture Médiatique de l'Election Présidentielle 2015 au TOGO :

Les Journalistes disposent d'un Guide et d'un gilet

La période électorale est assez souvent pour tout journaliste une période sensible où l'effacement affectif et l'effacement subjectif doivent composer avec la fidélité aux faits et aux discours. C'est dans cette logique que le Patronat de la Presse Togolaise (PPT) a réalisé en mars 2015 le Guide du Journaliste, pour une couverture médiatique professionnelle de l'élection présidentielle 2015 au TOGO. Ce document de 215 pages, va servir de guide aux professionnels des médias en période électorale. C'est une compilation de textes à valeur constitutionnelle, de lois ordinaires et d'autres textes réglementaires qui entrent dans le processus électoral. Les journalistes ont eu accès à ce guide au cours d'un séminaire de formation organisé par le PPT à Kpalimé du 31 mars au 1er avril dernier sur le thème " le guide du journaliste Reporter Sans Frontière (RSF) sur la couverture médiatique des élections ".

L'objectif principal de l'élaboration de ce guide est de permettre aux journalistes des médias de maîtriser les textes et les institutions impliquées dans le processus électoral et les amener à donner des informations justes et objectives. L'une des premières fonctions essentielles du journalisme est de servir la société dans laquelle il évolue en informant le public.

Au cours d'une période électorale, l'importance des médias dans le façonnement des consciences et l'orientation des comportements n'est plus à démontrer. C'est justement ce qui a motivé le partenariat entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le PPT pour la mise en œuvre du projet : " La presse togolaise pour une élection présidentielle transparente et apaisée ", dont l'un des fruits est l'élaboration de ce guide et du gilet. Trois communications et trois sous-communications ont enrichi cette rencontre. Notamment " Historique de la couverture électorale au Togo, présenté par M. Abass Saïbou, le directeur de publication (DP) du journal " Le Regard ".

L'orateur a passé en revue les différentes élections présidentielles au Togo depuis 1961 avec Sylvanus Olympio, jusqu'à la Présidentielle de 2010 avec Faure Gnassingbé. Pour lui, les élections qui se sont déroulées depuis l'avènement démocratique au Togo ont connu plus de violence notamment les élections de 1993, 1998, 2003, 2005 et 2010. Le conférencier a mis un accent sur le rôle que la Presse a joué dans son ensemble dans tous ces processus électoraux. Selon lui, la presse a aussi contribué d'une manière ou d'une autre à ces violences.

"Les différents rapports d'observations de ces élections présidentielles ont démontré que le temps d'antenne accordé à



chaque candidat ne suit pas les règles établies par différents textes en vigueur ", a-t-il précisé. Il a invité tous les acteurs des médias au respect du Code de Bonne Conduite, et du Guide du Journaliste afin de pouvoir faire une couverture médiatique efficiente de la prochaine présidentielle. M. Carlos Ketohou, le DP du journal "l'Indépendant Express", a exposé sur les "Sources d'informations fiables et responsabilité sociale du journaliste en période électorale ".

Selon lui " pour informer et donner la vraie information, il est impérieux que le journaliste soit lui-même informé. Pour ce faire, le journaliste dispose de cinq fenêtres : La radio, la Télévision, l'internet, la presse et le bistrot du coin ". Il a mis en exergue les huit points primordiaux pouvant aider le journaliste dans l'accomplissement de sa tâche à savoir : la bonne idée ; une bonne documentation ; des portraits ou des scènes de vie ; des bruits, des

couleurs et des odeurs ; l'angle d'attaque ; une bonne approche ; un bon fil conducteur et la bonne chute. " Présentation et distribution du guide du journaliste en période électorale ", est la présentation de Zeus Aziadouvo, président du PPT et Directeur du quotidien " Liberté ".

Il a expliqué l'idée qui sous-tend l'élaboration de ce guide de journaliste en période électorale. Les buts visés sont de trois ordres : permettre aux journalistes de maîtriser les textes et lois légaux qui ont trait au processus électoral, aider les journalistes à travailler en toute impartialité et permettre aux journalistes de donner l'information vraie. " La réalisation du guide s'est référée à certains documents tels que la Constitution de la République togolaise, la loi organique de la HAAC, le Code de la presse, le Règlement intérieur de la CENI, l'Accord Politique Global ".

M. Daniel Lawson-Drackey, Consultant Médias a animé le

thème : Cadre légal et institutionnel de l'élection présidentielle (Constitution, Code électoral, Arrêtés, décisions et Code de bonne conduite HAAC). " Le Cadre Légal d'une élection présidentielle se base sur une loi votée par l'Assemblée. Les Ministères sortent les Arrêtés ", a expliqué le conférencier.

Il a énuméré les dix éléments essentiels qui constituent une élection démocratique : Lois et Systèmes électoraux ; Découpage des circonscriptions ; Gestion des élections ; Droit de voter ; Inscription des électeurs ; Education civique et information des électeurs ; Candidat, partis et organisations politiques, financement ; Campagne électorale (protection des Droits fondamentaux, réunions politiques, accès aux médias, réunions politiques) ; Scrutin, contrôle et résultat ; Contentieux et règlement des litiges.

Pour Zeus AZIADOUVO, présentateur de la 3ème communication " Présentation et Appropriation du guide RSF ", il s'agit de fournir des renseignements concernant la procédure d'inscription aux bureaux de vote, au financement de la Campagne électorale, à la durée de la Campagne électorale, aux lois relatives, à la publicité et à la couverture médiatique, au dépouillement, à la publication des résultats, à la gestion des contentieux électoraux, etc. "

Contribuer à une meilleure couverture des élections par les médias implique indubitablement pour les professionnels des connaissances et des piqûres de rappels sur le métier, sur les bonnes pratiques journalistiques et sur le sens à donner à leur responsabilité sociale.

Le présent guide se veut une Aide-mémoire du journaliste togolais en période électorale, un outil pratique pour faciliter la compréhension de sa mission durant le processus électoral.

Carole AGHEY

Présidentielle d'avril 2015/Accès équitable des candidats aux médias publics :

La HAAC rappelle les règles du jeu

" Pour un égal accès des candidats aux médias officiels en vue d'une élection présidentielle apaisée ", tel est le thème du séminaire de formation organisé par la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication, avec l'appui du PNUD, le 19 mars dernier à Lomé, à l'intention des acteurs des médias publics togolais.

Après l'atelier d'imprégnation qui a permis de se familiariser avec le contenu de l'arrêté portant accès équitable aux médias officiels, la HAAC a une fois de plus réuni les acteurs des médias publics autour de la réglementation fixant les conditions de production, de programmation, de diffusion des émissions et de publication des infor-



La table d'honneur à l'ouverture de l'atelier

mations relatives à la campagne électorale sur les médias officiels.

Cette formation qui s'inscrit dans le cadre de l'organisation prochaine d'une présidentielle apaisée, vise à assurer aux différents candidats à ce scrutin un

accès équitable aux médias officiels, notamment la télévision togolaise, la radio et la presse écrite, durant la campagne électorale.

Celle-ci n'étant pas une période ordinaire, il importe aux médias, surtout officiels, de réserver un accès équitable aux différents candidats en compétition. Même si un effort est consenti pour un traitement égalitaire et pluraliste des candidats aux différents scrutins qui jalonnent la vie politique du pays, il est aussi urgent de rappeler aux acteurs de ces médias leur devoir vis-à-vis des différents

candidats et de la nation toute entière, en matière de préservation de la paix sociale.

Il revient aux acteurs des médias de veiller à la mise en application rigoureuse des textes consensuels garantissant à tous les candidats l'égalité de chance dans leur quête des voix des électeurs. Au cours de la période de campagne, ces médias doivent s'interdire " toute propagande ", et se plier au " respect de l'équilibre dans le temps de parole ou d'antenne et dans le traitement de l'information "...

Ainsi, les candidats auront droit à six reportages de cinq minutes sur la télévision nationale (TVT) et les radios, six demi-pages dans le quotidien national, Togo-Presse, une intervention de 10 minutes chacun sur les médias audiovisuels et une page entière dans Togo-Presse pour les professions de foi, a souligné Jean-Pierre Homawoo, membre de la HAAC. Cette même loi fait obligation aux candidats de déposer leurs éléments vidéo, audio et print, 48 heures avant diffusion et publication auprès de la HAAC pour vérification.

JPB



www.togoportail.net

Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'informations générales togoportail.net "togoportail, toute l'information votre porte"

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

AGBANDA Pierre
Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.

La marche de la STT reportée en attente de la reprise des cours pour déverser les élèves dans la rue :

Attention ! Mme Nadou Lawson, Gilbert Tsolenyanu et Walla Atchi sollicitent les marcheurs professionnels de l'ANC Les ODDH annoncent également leur participation

La Synergie des Travailleurs du Togo (STT) continue de prendre en otage les fonctionnaires togolais. Après avoir lancé, pendant la semaine de composition des élèves, une grève de cinq jours qui a été peu suivie, les responsables de la STT ont annoncé pour le jeudi 2 avril une marche qui a été reportée sur le 8 avril prochain. Les Togolais honnêtes se demandent pourquoi tout ce tintamarre alors qu'un cadre de discussion est créé pour trouver une solution au problème des fonctionnaires suite à la signature du relevé de conclusions dûment paraphé par cette même Synergie qui le dénie après un motif que la base l'a rejeté. Si les responsables de la STT étaient un peu sérieux, ils devraient se rendre compte que cette grève de cinq jours n'a pas été totalement suivie.

Dans le secteur de l'éducation, nombreux sont les enseignants qui sont allés assurer la composition du deuxième trimestre que la Synergie a voulu saboter. C'est seulement à Gléï que sa mayonnaise a pris avec les violences bien organisées par Mme Nadou, Tsolenyanu Gilbert et Walla Atchi. Parmi les 19 personnes arrêtées suite à cette violence à Gléï, il n'y a que quatre élèves et un étudiant. Le reste des personnes interpellées est constitué d'hommes envoyés par les responsables de la Synergie pour semer la violence dans cette localité.

Actuellement, ils sont déferés à la prison civile d'Atakpamé et la STT réclame leur libération alors qu'elle nie être derrière ces violences. En somme, le mot d'ordre de grève de la STT n'a pas été totalement suivi dans les établissements scolaires. Dans le secteur de la santé, certains hôpitaux ont été touchés par cette grève, faisant des morts que l'histoire mettra sur le dos des deux médecins membres du bureau de la Synergie, en l'occurrence Walla Atchi et Tsolenyanu Gilbert pour non assistance à personne en danger de mort.

Certes, le personnel soignant peut aller en grève, mais il a l'obligation d'assurer le service minimum. Malheureusement, cette obligation a été foulée au pied par les responsables de la Synergie par pure méchanceté, laissant des patients mourir sans soins. Le hic, c'est que certains agents qui émargent sur le budget autonome des établissements hospitaliers, sont sans salaire parce que n'ayant pas travaillé, leurs structures n'ont pas fait de recettes pour pouvoir les payer. En clair, les responsables de la Synergie ont décidé de les affamer alors que les revendications sur la valeur indiciaire ne regardent que les fonctionnaires de l'Etat.

Face aux désistements des



Dr Gilbert Tsolenyanu (STT)



Dr Atchi Walla (STT)



Me Raphaël Kpandé-Adjaré (LTDH)

fonctionnaires de l'Etat qui commencent par boudier les mots d'ordre de grève de la STT, les responsables de cette centrale syndicale ont opté pour la méthode "made in ANC", c'est-à-dire la marche. Les responsables de la Synergie ont en effet appelé à une marche le jeudi 2 avril avant de reporter cette manifestation sur le 8 avril prochain.

Si les Togolais ont salué cette décision de la Synergie de faire descendre ses membres dans la rue plutôt que d'y pousser les enfants innocents, l'on se demande si les agents de l'Etat vont répondre présents à cette manifestation.

C'est face à cette inquiétude que les responsables de la STT ont rencontré certains responsables de l'ANC pour solliciter leurs marcheurs professionnels afin de pallier aux désistements éventuels des agents de l'Etat. Etaient présents à cette rencontre le Docteur TSOLENYANU, le

Docteur WALLA, le Professeur David DOSSEH pour le compte de la STT, et Raymond HOUNDOJO et Francis PEDRO pour le compte de l'ANC. Malgré le démenti de la Synergie, une source proche de l'ANC confirme cette rencontre qui a eu lieu au siège du parti. Il apparaît clairement que les responsables de la Synergie ont un autre agenda qui n'a rien à voir avec les revendications salariales.

Si Tsolenyanu Gilbert, Walla Atchi et Nadou Lawson étaient préoccupés par les revendications salariales, ils n'allaient pas rejeter le relevé de conclusions qu'ils ont librement signé. Si ce trio était préoccupé par le bien-être des fonctionnaires, il siègerait au sein du comité technique de suivi qui a pour mission de faire des propositions concrètes au gouvernement.

Aujourd'hui qu'ils arpentent les couloirs des partis politiques, leur masque vient de tomber et les

agents de l'Etat devraient se méfier de cette centrale. La synergie des Organisations de Défense des Droits de l'Homme (ODDH), l'aile marchante de l'ANC, a annoncé ouvertement, au cours d'une conférence de presse hier, sa participation à cette marche reportée sur le 8 avril. L'on se demande si tout ce brouhaha est destiné aux revendications salariales.

En tout cas, les autres centrales que la Synergie qualifie d'être à la solde du pouvoir, ont travaillé au sein du Comité technique et ont fait des propositions concrètes au gouvernement qui a promis donner une réponse dans les prochains jours. Il va sans dire que si le gouvernement donne une suite favorable aux propositions faites par le comité technique, la fameuse marche de la Synergie ne regroupera que les marcheurs professionnels de l'ANC et de la synergie des ODDH. Nombreux sont les fonc-

tionnaires qui commencent par se démarquer de la STT dont les méthodes de revendication n'ont rien de syndical.

Selon une source proche de la STT, le report de la marche initialement prévue pour le 2 avril est destiné à attendre la reprise des classes pour déverser dans la rue les élèves qui sont actuellement en congé.

Selon un haut responsable du BIT qui suit de près les mouvements sociaux au Togo, les méthodes employées par la Synergie sont intolérables. " On ne peut pas sortir les élèves dans la rue pour des revendications d'ordre salarial", souligne-t-il.

La STT apparaît alors comme une centrale hors-la-loi qui ne respecte aucun principe syndical. Le comble pour cette centrale, c'est d'aller solliciter les services d'un parti pour sa marche.

Il apparaît clairement que conscients du fait que les fonctionnaires togolais ne participent pas à cette marche, les responsables de la STT sollicitent les marcheurs professionnels de l'ANC et les élèves pour les besoins de la cause. Les ODDH ayant également annoncé leur participation à cette marche, il va sans dire que la Synergie sort de son cadre syndical pour mener des actions politiques. Or la préoccupation majeure des travailleurs, c'est la revalorisation de leur salaire.

La Synergie peut donc continuer sa route mais sûrement pas avec les fonctionnaires dont le gouvernement s'apprête à revoir la grille salariale.

Aliziou Dominique

Pourquoi un mémorandum d'Abass Kaboua inquiète-t-il tant l'ANC?

Décidément, Jean-Pierre Fabre est au centre de toutes les polémiques surtout avec ses anciens alliés et est donc mal parti pour la course au fauteuil présidentiel. Après l'Union des Forces de Changement (UFC) qui a sorti un mémorandum la semaine dernière, c'est au tour du tonitruant président du Mouvement républicain d'annoncer le sien pour enfin dévoiler toutes les inepties et balivernes de son compagnon d'hier, Jean-Pierre Fabre, candidat du Combat pour l'Alternance Politique en 2015 (CAP 2015) à la présidentielle de 2015 et Président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC).

M. Abass Kaboua, du fait de ses frasques et sa gueule forte, focalise toutes les attentions de l'ANC et ses déclarations ravageuses inquiètent Jean-Pierre Fabre et ses lieutenants. Selon nos informations, le bouillant Abass Kaboua est sur le point de



Abass KABoua, Pdt du MRC

rendre public un mémorandum sur toutes les manœuvres et les subterfuges de Jean-Pierre Fabre et de son parti depuis 2012. Dans le mémorandum en préparation, le chantre du slogan " hesoutou " " doumoua " lors des meetings du CST/ANC, révélerait bien de choses sur la mafia qu'organisent les responsables de l'ANC sur le dos de leurs militants.

Ancien serviteur d'Eyadéma Gnassingbé comme lui même aime se prévaloir, le bouillant

Kaboua expliciterait dans son mémorandum les manœuvres de Fabre pour le blocage des réformes constitutionnelles et institutionnelles, le détournement des fonds envoyés par la diaspora, la compromission avec le pouvoir, le marchandage et le copinage de certains responsables de l'ANC avec les barons du RPT et certains ministres dont nous taisons les noms, le processus d'escroquerie des femmes du grand marché, les négociations après l'exclusion des députés de l'ANC. Le désormais ex-amuseur des meetings de l'ANC menace également d'ébruiter d'autres affaires sensibles car il estime que c'est à cause de l'indécatesse des jeunes désœuvrés de l'ANC qu'il a séjourné à la prison civile de Tsévié. " J'ai fait la prison pour Jean-Pierre Fabre, sans que cela n'émeuve Fabre si ce n'est

me donner 60.000fcfa", comme il aime si bien le dire.

Pire, Abass Kaboua regrette d'avoir servi de marionnette en tenant des balivernes destinées à injurier et à discréditer le pouvoir de Faure Gnassingbé et ses collaborateurs lors des meetings et sur les médias.

Du côté de l'ANC, c'est la peur totale au sujet des déballages sur les cous tordus et les subterfuges que Fabre et ses associés ont orchestrés sur le dos des militants et de la diaspora.

Selon nos dernières informations, pour tenter d'étouffer ces révélations qui risquent de faire couler le bateau du CAP 2015 et donc de l'ANC, des émissaires ont été dépêchés pour entrer en négociation avec le frondeur Kaboua afin de sauver les meubles du moins avant l'élection présidentielle.

La question est de savoir si ces émissaires parviendront à convaincre Abass Kaboua à se taire. C'est le wait and see !

Espoir. D

Poursuite du processus d'installation du Guichet Unique du Commerce Extérieur du Togo : La phase export maritime lancée vendredi dernier

Le projet ambitieux de mise en place et l'exploitation du Guichet unique du commerce extérieur du Togo monte en puissance avec le lancement, vendredi dernier à Lomé, de sa phase export, concernant les opérations maritimes proprement dites. C'était en présence des acteurs de la communauté portuaire et d'un parterre de journalistes.

Cette phase qui sera opérationnelle à partir de ce mois d'avril, se veut une généralisation des opérations du trafic maritime ; ceci grâce à la mise en œuvre et l'exploitation du guichet unique du commerce extérieur du Togo lancé depuis plusieurs mois déjà et censé apporter des solutions innovantes pour automatiser, simplifier et optimiser les procédures de l'ensemble de la communauté du commerce extérieur du Togo.

Selon le directeur général de la Société d'exploitation du guichet unique du commerce extérieur du Togo (SEGUCE-Togo), Olivier Lederer, le lancement de cette phase export vise à " généraliser le trafic maritime du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (...) et en même temps l'objectif qui sous-tend toutes les actions et démarches engagées depuis l'opérationnalisation de cette plateforme au Port Autonome de Lomé en juillet



La table d'honneur lors de la cérémonie de lancement de la phase export du GU

2014".

" Les nombreux investissements au Port de Lomé qui induisent l'augmentation du flux des marchandises et nécessitent une grande célérité dans les opérations portuaires " et l'ambition avérée des premiers responsables du pays à faire du Port de Lomé " un véritable hub de transbordement et un Port de transit pour le trafic commercial de la sous-région ouest-africaine ", ont amené les plus hautes autorités du pays à penser à la mise en place et l'exploitation du Guichet Unique. Il s'agit d'une " plateforme web dématérialisée, accessible 24h/24 et reliant entre eux tous les acteurs intervenant dans les opérations de commerce international ".

Ce système a non seulement l'avantage de fournir des données

sécurisées, de simplifier les procédures, de dématérialiser les formalités, mais aussi de rendre favorable l'environnement compétitif, de réduire les coûts et les délais de réalisation des opérations, de rendre la chaîne logistique plus efficace, sans compter l'accélération du passage des marchandises et la transparence des relations entre les acteurs.

Selon la SEGUCE-Togo, le délai de sortie des marchandises du Port qui était de 30 jours au démarrage du projet, est passé d'abord à 11 jours, puis à neuf, après près de neuf mois de mise en œuvre du GU. Et il n'est pas exclu que la célérité tant recherchée aille croissante car, il a fallu un temps suffisamment long pour la formation des acteurs intervenant dans la chaîne du trafic por-

tuaire.

Autres résultats encourageants, depuis le 30 juin 2014, il y a eu 722 navires annoncés, 701 manifestes intégrés, 20740 DFU (documents de frais uniques) payés par les transitaires... et l'on a enregistré, grâce à la simplification des procédures, l'amélioration considérable des délais de sorties

des conteneurs.

Et le représentant du ministre du Commerce et de la Promotion du secteur privé, Baroma Bamana, de relever que la mise en œuvre de cette phase export maritime marquant la " généralisation du trafic maritime nous permettra sans nul doute d'enregistrer un excellent résultat sur ce critère ". Il s'est dit heureux que tous ces résultats qui boostent indéniablement le Togo, s'inscrivent en réalité dans la feuille de route de la SCAPE (Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi) et dans la vision du gouvernement, sous la bienveillance du Chef de l'Etat qui œuvre inlassablement à faire du Togo un pays émergent à l'horizon 2030.

Rappelons que le GUCE-Togo est géré par le consortium Bureau Veritas Bivac / SOGET, le leader des services d'évaluation de conformité et de certification.

JPB

Fait divers

Me ZEUS AJAVON DEPOSE A LA PRISON CIVILE DE LOME

Me Zeus AJAVON aurait totalement et complètement noirci la page de son histoire. Longtemps considéré comme mythe, le meneur de jeu au sein de l'opposition dite radicale, expert des questions juridiques et avocat international de son état, Me Zeus, comme tout le monde aime l'appeler, aurait fini hier sa longue course politico juridique en prison.

Il aurait été entendu par devant la 4ème chambre d'instruction qui, in fine, l'aurait reconnu coupable des faits qui lui sont reprochés. En conséquence, elle aurait purement et simplement ordonné son dépôt dans " l'hôtel de la gratuité " pour un séjour de trois mois ferme.

Et pourtant, Zeus aurait dû mériter pitié pour avoir rendu de loyaux services à la justice de son pays. Hélas ! L'homme aux multiples facettes serait actuellement en train de regarder son disque se rayer pour une salle affaire d'escroquerie.

Comme son complice, Richard Koudoyor Outcha, il lui serait reproché d'avoir, de tout temps non couvert par la prescription, tenté de soutirer la bagatelle somme de trois millions de francs FCA au sieur KOUASSI Kada, laquelle somme n'aurait pas été remboursée jusqu'à ce jour. Les faits remonteraient à juin 2014, période à laquelle Me Zeus s'était constitué conseil du sieur KOUDOYOR Outcha contre la victime.

Le film de cette ténébreuse et sordide affaire nous apprend que Zeus aurait fait pression, mieux, convaincu son ex-client Kada de prêter au sieur Outcha la somme incriminée permettant à ce dernier d'honorer son contrat de livraison de poteaux électriques à la CEET. Ce contrat pour lequel Outcha aurait pris l'argent, n'aurait jamais été réalisé et l'argent encaissé n'aurait jamais été remboursé.

Bien qu'il s'agisse d'un poisson d'avril, les faits exposés semblent être réels, et le procès pendant devant la justice. Wait and see !

B. TALOM

La Banque mondiale et le gouvernement togolais font la revue des projets financés au Togo

Le gouvernement togolais et les experts financiers de la Banque mondiale ont pris part les 30 et 31 mars dernier à Lomé à un atelier de revue du portefeuille des projets financés par l'institution financière mondiale au Togo. Au total, la Banque mondiale a financé durant ces trois (3) années au Togo neuf (9) projets à hauteur de 175 milliards de francs CFA.



Hervé Assah, représentant résident de la Banque Mondiale

Durant deux jours, il s'est agi pour les participants de passer en revue l'ensemble des projets, d'évaluer les performances et aussi d'analyser les principales contraintes dans la mise en œuvre de ces opérations.

" Nous soutenons le gouvernement dans l'ensemble de ces

activités publiques et privées. Et que demeurant le portefeuille de la Banque mondiale au Togo, bien que jeune, est en extension. Et quand on fait la revue de ce portefeuille on se rend compte que dans l'ensemble c'est un programme et portefeuille satisfaisants, un programme qui est en pleine croissance mais suffisamment important ", s'est félicité Hervé Assah, représentant résident de la Banque mondiale

" Il faudrait que demain, nous soyons encore plus fiers de ce portefeuille et que ces projets touchent les bénéficiaires qui sont les populations les plus défavorisées du Togo ".

Pour la ministre du Commerce et de la promotion du secteur privé, Bernadette Legzim-Balouki représentant son collègue de la planification, Djossou Sémondji, les travaux de ladite rencontre permettront de capitaliser les résultats positifs enregistrés, les difficultés en vue de proposer des solutions appropriées.

" Dans le cadre de la coopération entre le Togo et la Banque mondiale qui est l'un des partenaires clés de par ces actions en faveur du mieux-être de nos populations, l'action est mise sur trois axes fondamentales à savoir le renforcement de la relance économique et la promotion du développement durable, l'amélioration de la gouvernance économique et le renforcement de l'état et la prise en charge des besoins sociaux ", a-t-elle rappelé.

Selon elle, les relations de coopération entre le Togo et la Banque mondiale se déroulent à la satisfaction des deux (2) parties dans le respect surtout de l'alignement de l'aide.

Source : © Afrepress

Togo Terminal finance des infrastructures socio-éducatives à Kara et à Dapaong : Des écoles, latrines, caniveaux et forages visités par une équipe de journalistes

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement communautaire en zones urbaines (PDC-ZU), le ministère en charge du développement à la base a bénéficié du financement de Togo Terminal, filiale du groupe Bolloré, une société qui s'impose aujourd'hui dans notre pays comme un acteur important dans le développement économique et social.

Le PDC-ZU, lancé en juin 2014 et piloté par l'Agence Nationale de Soutien au Développement à la Base (ANADEB), vise l'autonomisation des couches vulnérables de la population, à travers les activités génératrices de revenus. Il consiste à réaliser des ouvrages et infrastructures socio-éducatives et d'assainissement communautaires avec l'implication de bénéficiaires, à travers les travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO). Les CDQ des différents quartiers bénéficiaires ont pleinement joué leur partition.

L'un des principaux axes du PDC-ZU est d'amener toutes les communautés à la base du Togo à se doter d'infrastructures socio collectives de base (bâtiments scolaires, magasins de stockage, hangars de marché, points d'eau, blocs latrines, etc.) et à mieux les gérer.

Du 26 au 28 mars dernier, une équipe d'une vingtaine de journalistes a effectué une visite sur les sites à Kara et à Dapaong pour évaluer le niveau de réalisation des travaux de ces différents ouvrages et les impacts positifs du projet au sein des communautés bénéficiaires. Le constat est que certains ouvrages sont achevés et d'autres sont en cours de réalisation.

Togo Terminal a financé à hauteur de 200 millions de FCFA la réalisation des ouvrages sociaux à Kara et Dapaong dans le cadre



Un bâtiment scolaire flambant neuf

du Programme de Développement Communautaire en Zone Urbaine (PDC-ZU).

Avec l'appui financier de Togo Terminal, plusieurs ouvrages ont pu être réalisés dans 10 quartiers de la ville de Kara et 5 quartiers à Dapaong dans la préfecture de Tône.

Réalisations dans la préfecture de la Kozah

La visite des journalistes a débuté par l'EPP Cofac dans le quartier Ewaou et s'est poursuivie à Tchitchinda puis à Elimdè à Lassa. Quatre bâtiments scolaires de trois classes avec une direction et un magasin à l'EPP Andjaou-Tchalou, Ewaou, Agnaram et Ateda sont déjà livrés aux écoles. Des bâtiments qui, pour la plupart, remplacent les abris de fortune sous lesquels les élèves suivaient les cours.

Une salle de préscolaire avec une direction et un magasin et un bloc latrine à deux cabines a été construite à Tchitchinda, afin de soulager le préscolaire de ce quartier qui ne disposaient pas de salle pour les enfants.

Pour le directeur régional de l'éducation de la Région de la Kara, M. Poro Katanga, ces infrastructures éducatives viennent apporter un plus qui permettra d'accroître les effectifs en termes d'amélioration de l'accès et de qualité, parce que le défi

majeur auquel le système éducatif togolais est confronté, c'est celui de la qualité.

" Toutes les mesures qui contribuent à améliorer la qualité sont les bienvenues. Vu les conditions précaires dans lesquelles les enfants et enseignants travaillent, ces bâtiments viennent suffisamment améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement et c'est sûr que les résultats vont également suivre ", a-t-il ajouté.

Le directeur de l'EPP Cofac, M. N'Daam Tchaa est conscient que le bâtiment dont a bénéficié son école va améliorer le cadre d'apprentissage des élèves. " Quand le vent soufflait, les enfants étaient dérangés par la poussière. Quand il pleuvait, l'eau coulait de partout. Dans ces conditions, on ne pouvait pas travailler. Avec ce nouveau bâtiment, on est fier et on peut avoir de bons résultats ", a-t-il confié.

Par la suite, la délégation s'est rendue à Kpimboua où un bloc latrine à six cabines de types modernes a été réalisé, puis à Adjossiyo pour visiter deux forages d'eau potable avec pompe à motricité.

Les autres réalisations sont: quatre hangars de marché de type cantonal à Kpelouwai et à Elimde ; 25 latrines familiales à Adabawere ; 1 bloc latrine communautaire à Kpinboua qui a été

possible grâce au PDC-ZU financé par Togo Terminal. L'ensemble des réalisations pour la préfecture de la Kozah s'élève à 175 millions de FCFA.

" Nous sommes très contents de ces forages, car nous parcourons des kilomètres pour trouver de l'eau. Nous remercions sincèrement le donateur Bolloré ", s'est réjoui Mme Bakouolo Clarisse, une bénéficiaire. Elle a fait savoir que la population de ce quartier se procurait d'eau de la rivière Kara pour ses besoins, une eau insalubre et impropre à la consommation.

A ces ouvrages, il faut ajouter l'assainissement et l'aménagement de près de 18 kilomètres de voies pour désenclaver des quartiers. Les travaux de ces ouvrages exécutés par les collectivités elles-mêmes ont favorisé la création d'emplois temporaires à près de 200 hommes et femmes de la ville.

En sommes, 13 salles de classes, 5 directions, 5 magasins, et un bloc latrine sont réalisés dans 5 écoles de la Kozah. 25 latrines familiales et un bloc latrine com-

munautaire de 6 cabines, 2 forages, plus de 18 kilomètres de voies aménagées et 4 hangars de marché sont mis en place.

Un ouvrage qui soulage les familles très vulnérables et toute une communauté qui ne recouraient qu'à la nature pour leurs besoins, s'exposant à toutes sortes de maladies.

" Avant, nous allions dans la brousse pour faire nos besoins ou chez les voisins. Un jour, on a été hué par un voisin. Je suis très content de cette latrine ", a déclaré M. Tchédjine MADJA, un bénéficiaire de la latrine familiale à Natebagou.

Le président du CDQ, M. Natounte Kokou, a expliqué que le choix des bénéficiaires a été fait sur des critères de vulnérabilité. " La plupart de ces habitations sont caractérisées par un grand nombre de ménages".

Pour la directrice des Opérations de l'ANADEB, Mme Mazalo Kouméalou, " le développement du Togo ne pourrait se faire par le gouvernement seul. Il faut aussi la contribution de ses partenaires à l'instar de Togo Terminal".

Par ce financement et les ouvrages réalisés, Togo Terminal réaffirme son identité d'entreprise citoyenne qui, au-delà des inves-



Des hangars nouvellement construits

munautaire de 6 cabines, 2 forages, plus de 18 kilomètres de voies aménagées et 4 hangars de marché sont mis en place.

A Dapaong

Cinq quartiers de la préfecture ont bénéficié de plusieurs ouvrages réalisés grâce à l'appui financier de Togo Terminal estimé à 75 millions de FCFA.

Deux bâtiments de 3 salles de classe chacun, 2 directions, 2 magasins et 2 blocs latrine à deux cabines à Tantigou et à Koutidjoak ont été construits pour les préscolaires.

Le secondaire a quant à lui bénéficié d'un bâtiment scolaire de quatre (classes avec une direction et un magasin au CEG Nassable II.

Au total, 7 salles de classe, 3 directions, 3 magasins et deux blocs latrines sont construits dans 3 écoles ; un caniveau et 20 blocs latrines familiales sont réalisés à Natbagou.

Afin de lutter contre les inondations dans le quartier Haoussa Zongo, les habitants ont participé à la construction d'un caniveau. La réalisation de cet ouvrage a permis à 40 jeunes et femmes des quartiers environnants de gagner un emploi temporaire pendant 45 jours.

tissements dans son domaine d'activités (la construction du 3ème quai et la modernisation du terminal à Conteneurs), se préoccupe de l'épanouissement des populations togolaises. C'est dans ce cadre qu'elle a déjà appuyé 4 quartiers de Lomé (kangni kopé, Akodesewa, Tokoin Doumassésé et Ahligo) à hauteur de 123.000.000 FCFA, et réalisé diverses initiatives socio-culturelles.

Plusieurs autres investissements dans des domaines divers comme le transport ferroviaire à travers la blue-line Togo et le stockage d'énergie à travers les blue-zones, sont également à mettre à l'actif du groupe Bolloré. La construction de trois nouvelles blue-zones (à Tsévié, Aného et Hanoukopé) est annoncée.

Togo Terminal est une société de manutention conteneurs au Port autonome de Lomé. Filiale du groupe Bolloré, elle a réalisé la construction du troisième quai qui accroît les capacités d'accueil et de traitement du terminal à conteneurs du Port autonome de Lomé.

Avec ces investissements dans le social, la vie des bénéficiaires va considérablement s'améliorer.

Pierre AGBANDA

Bilan très satisfaisant de l'exercice 2014 de l'OTR :

457,9 milliards de FCFA de recettes mobilisées par l'institution

L'Office Togolais des Recettes (OTR) mis en place il ya un plus d'un an remplit efficacement la mission qui lui a été confiée, celle de mobiliser les recettes au profit de l'Etat togolais. Les résultats vont même au-delà des attentes.

En 2014, les recettes mobilisées s'élèvent à 457,9 milliards de Francs CFA, soit 110% de prévisions. Cette information a été rendue publique à l'issue du séminaire d'orientation organisé le 23 mars dernier au siège de l'Office à Lomé. Cette rencontre qui a regroupé des directeurs et chefs de divisions, a également permis de présenter les orientations stratégiques de l'Office pour 2015. L'autre belle performance enregistrée



Henry Gaperi, Commissaire Général OTR

par l'OTR est l'augmentation des recettes douanières et fiscales de 54,3 milliards de FCFA en comparaison à celles de 2013. Les recettes liquides (celles qui permettent au trésor de faire face aux dépenses de l'Etat) recouvrées par l'Office, s'élèvent à 379,0 milliards de FCFA, soit une hausse

de 26% par rapport à 2013.

Le directeur de la Planification, M. PELEI Sossadema, dans sa présentation du bilan, a également précisé que c'est au cours de la même période que l'OTR a recruté des directeurs, des chefs de divisions, des agents techniques et aussi déployé les fonctionnaires des anciennes régies des douanes et impôts au sein de la nouvelle structure.

La rencontre a été présidée par le Commissaire général de l'OTR, Henry GAPERI. L'OTR prévoit de mobiliser pour le budget général de l'Etat, selon la loi de finances, gestion 2015, 480,4 milliards de FCFA.

Pierre A.

Dossier :**Les institutions impliquées dans le processus électoral au Togo**

Dans la perspective de l'organisation prochaine d'un scrutin présidentiel apaisé, nous vous proposons une série d'articles, à compter de ce numéro, afin de vous permettre de mieux connaître les institutions impliquées dans l'organisation et la supervision des consultations électorales et référendaires au Togo.

Il s'agira pour nous d'aller à la découverte de ces institutions telles que la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), la Cour Constitutionnelle, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), sans oublier le grand régisseur qui se trouve être le ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et

des collectivités locales. Quels sont leurs prérogatives, leur rôle et attributions, etc. dans l'organisation des différentes joutes électorales ?

Et pour le premier numéro de cette série d'articles, il nous semble normal de commencer par la CENI.

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)

Institution permanente, selon la loi électorale, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) est une autorité administrative indépendante, chargée de l'organisation et de la supervision des consultations électorales et référendaires.

Elle est composée de 17 membres dont cinq (05) désignés par la Majorité parlementaire, cinq (05) désignés par l'Opposition parlementaire, trois (03) membres issus des partis extra-parlementaires élus par l'Assemblée Nationale, trois (03) membres de la Société Civile élus par l'Assemblée Nationale, un (01) membre désigné par l'Administration. Les membres de la CENI, avant de prendre fonction, prêtent serment devant la Cour Constitutionnelle, une autre institution impliquée dans le processus électoral.

Les membres de la CENI élus pour un mandat de un an renouvelable, restent en fonction jusqu'à la mise en place d'une nouvelle CENI.

Les attributions de la CENI Selon l'article 8 du Code électoral, " la CENI est chargée notamment :

- de l'organisation et de la supervision des opérations électorales,
- de l'élaboration des textes, actes et procédures devant, d'une part, assurer la régularité, la sécurité, la transparence des scrutins et, d'autre part, garantir aux acteurs ainsi qu'aux candidats le libre exercice de leur droit;
- de la nomination des mem-

- res de ses démembrements ;
- de la formation des agents électoraux ;
- de la formation des citoyens en période électorale ;
- de la commande, de l'impression et de la personnalisation des cartes d'électeurs ;
- de la commande du bulletin unique de vote et de l'ensemble du matériel électoral ;
- de la ventilation du matériel électoral dans les bureaux de vote ;
- de l'enregistrement, de la ventilation et de la publication des candidatures ;
- de la désignation des observateurs nationaux sur la base de critères préalablement définis par elle-même ;
- de l'attribution des documents d'identification aux observateurs et de la coordination de leurs activités ;
- de la centralisation des résultats ;
- de la proclamation des résultats provisoires des scrutins.

En dehors de ces attributions régaliennes, la CENI, avec le concours du ministère de l'Administration territoriale et d'autres services de l'Etat, s'occupe d'autres activités en lien avec les élections telles que la révision des listes électorales ou le recensement électoral ; la gestion du fichier général des listes électorales ; l'étude des dossiers de candidatures ; la commande et le déploiement du matériel électoral ; l'établissement du code des observateurs ; l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de promotion de la citoyenneté ; la formation des agents de sécurité (par le minis-



Taffa Tabiou Issifou, président de la CENI

tère de la Sécurité) ; la formation des agents des médias publics et privés (par la HAAC), etc.

Toutes ces prérogatives font de la CENI un organe central dans l'organisation et la supervi-

sion des consultations électorales et référendaires.

Selon le président de la CENI, Taffa Tabiou Issifou, " bien que les dispositions pertinentes de la loi font de la CENI, une institu-

tion permanente, les usages ne l'ont pas encore intégrée dans la pratique ".

Ainsi, la CENI serait, selon son président, de confrontée à certains dysfonctionnements qui appellent certaines réformes telles que l'évolution de l'actuelle CENI vers une CENI technique, sans compter la rallonge du mandat de ses membres à plus de deux ans afin de permettre à l'institution d'exploiter certaines compétences. La désignation de certains membres de CLC (Comités des Listes et Cartes) et des bureaux de vote (BV) dont le niveau d'instruction est relativement bas, constitue également un grain de sable dans la machine de la CENI.

A suivre...
JPB

Les personnes handicapées aussi ont droit au vote

" Rôle des journalistes en période électorale et droit des personnes handicapées : Droit de vote", tel est le thème qui a rassemblé le 28 mars dernier, des professionnels des médias à Aného. Cette rencontre est organisée par le Réseau des journalistes et communicateurs sur le handicap au Togo (RJCHT).

Six thèmes ont étoffé ce séminaire dont, " Concepts/vocabulaire clés liés au handicap ", " Ethique et déontologie du journalisme ", " Code de la presse du Togo ", " Instrument de promotion des droits des personnes handicapées : la CIDPH



Photo de famille

", " Droit de vote " etc.

Les participants sont repartis bien outillés pour mieux cohabiter avec les personnes handicapées ; capables d'instruire sur le droit de vote de toutes personnes et surtout les personnes en état de handicap. Co-organisé par le RJCHT (Réseau de Journaliste et Communicateurs

sur le Handicap au Togo), les associations Vémianou et TACTE (Triomphe de l'Action Citoyenne pour un Togo Emergent), ce séminaire a vu la présence du préfet Edan Akoété et de Gani Koffi, Directeur de cabinet du ministère de l'Action sociale.

Carole AGHEY

Journée internationale de la Francophonie et de l'eau :**Un concours sur Eau-Assainissement et Environnement a rassemblé élèves et étudiants à Lomé**

La Journée Mondiale de l'Eau est une journée de sensibilisation pour une gestion durable des ressources en eau. Cette journée a pour but de sensibiliser le public sur les questions liées à l'eau à travers des publications, des activités culturelles. A cette occasion, l'ONG AJVSME International (Les Jeunes Volontaires au Service du Monde Environnemental) a lancé, le 26 mars dernier au Stade Omnisports de Lomé terrain de Basket, la 1ère édition du championnat interscolaire et universitaire sur la thématique Eau - Assainissement et / ou Environnement.

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la journée internationale de la Francophonie et de la Journée Mondiale de l'eau. M. Bayita Kokou Elom, directeur exécutif de l'ONG AJVSME International a dans son allocution insisté sur le rôle à jouer par la population pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Au Togo 43% seulement de la population a accès à l'eau potable et plus de 60% ne dispose pas de services d'assainissement.

A travers la poésie et les chansons, les élèves et étudiants de plusieurs établissements ont véhiculé des messages portant sur l'assainissement, la sensibilisation de la gestion de

l'eau, le non gaspillage, la protection de l'environnement et autres actions.

Cette initiative est aussi le reflet de la diversité culturelle, de la cohésion qui règne dans l'espace francophone à travers la promotion de la langue de Molière et d'un développement économique et social respectueux de la liberté de pensée et de l'environnement.

A la fin du championnat, le 1er prix Junior poésie est remporté par M. Joël Dzramedo, le 1er prix Sénior poésie par M. Tagba Balakinowe et le 1er prix chanson par Mlle Tchangai Hèzou.

Carole AGHEY

CENTRE D'APPEL

8201

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Le Général Muhammadu Buhari élu président du Nigeria

L'ancien putschiste Muhammadu Buhari a remporté la présidentielle au Nigeria contre le sortant Goodluck Jonathan lors de l'élection la plus serrée de l'histoire du Nigeria, selon les résultats officiels proclamés hier.



Goodluck Jonathan (g) félicitant Muhammadu Buhari, son successeur

Cette élection de Muhammadu Buhari à la tête du pays le plus peuplé d'Afrique marque la première alternance démocratique du pays depuis son indépendance en 1960. " Notre pays a rejoint la communauté des nations qui remplacent par les urnes un président en place au cours d'un scrutin libre et honnête ", s'est-il félicité, dans sa première allocution.

Selon la Commission nationale électorale indépendante (Inec), Muhammadu Buhari, âgé de 72 ans, du Congrès progressiste (APC), a en effet remporté l'élection avec 2,57 millions de voix d'avance sur son rival. Il a recueilli 53,95% des suffrages exprimés contre 44,96% pour Goodluck Jonathan, 57 ans, du Parti démocratique populaire (PDP).

Goodluck Jonathan a félicité Muhammadu Buhari et reconnu sa défaite, un geste qui a été salué par les politiciens de tous bords. " Je remercie tous les Nigériens, une fois de plus, pour l'immense opportunité qui m'a

été donnée de diriger ce pays (...). J'ai transmis mes vœux personnels au général Muhammadu Buhari ", a-t-il déclaré.

Le nouvel homme fort avait déjà dirigé de main de fer ce pays suite à un coup d'Etat en 1983. Il a été chassé du pouvoir par un autre putsch en 1985. Pendant son règne le colonel Bouari muselait la presse, ses opposants politiques étaient persécutés bref les libertés politiques et d'opinions étaient inexistantes.

L'ancien putschiste Mouhamadou Bouré s'est-il reconverti aux valeurs de la démocratie ou plutôt les Nigériens ont eu une mémoire courte ? Les observateurs s'accordent à dire qu'il s'est assagit et devenu un bon démocrate. L'avenir nous le dira. Mais tout porte à croire que le peuple Nigérien a choisi un

militaire pour leur débarrasser de boko aram et aussi mettre fin à la corruption qui gangrène le pays. Durant son règne dictatorial (1983-1985) le colonel Bouari était très implacable contre les corrompus. Surement que c'est ces atouts qui ont amené le peuple Nigérien à le réinstaller dans le fauteuil présidentiel pour faire le ménage tant contre la corruption que contre la secte boko aram.

RÉACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

La présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, a félicité dès hier Muhammadu Buhari pour sa victoire et complimenté le chef de l'Etat sortant battu, Goodluck Jonathan, d'avoir " accepté avec élégance les résultats. Le résultat des élections

démontre clairement la maturité de la démocratie, non seulement au Nigeria, mais sur le continent dans son ensemble ", a-t-elle ajouté.

L'Union européenne a également " chaleureusement salué " la victoire du candidat Muhammadu Buhari. Le président français François Hollande a quant à lui " salué la détermination du peuple nigérien " ainsi que " le sens des responsabilités " du président nigérien sortant, qui a reconnu sa défaite.

La victoire de Muhammadu Buhari constitue la première alternance démocratique au Nigeria, marquant un tournant majeur dans l'histoire politique agitée de ce pays qui a connu six coups d'Etat militaires depuis son indépendance, en 1960, et qui a été gouverné par le même parti depuis la fin des dictatures militaires, il y a seize ans.

Malgré les couacs techniques, dus à l'utilisation de lecteurs de cartes électorales biométriques pour la première fois, qui ont engendré de longues files d'attente devant les bureaux de votes, et la menace d'attentats islamistes, les Nigériens sont allés voter en masse pour faire entendre leur mécontentement, notamment sur les questions de sécurité et sur la corruption.

UN DÉFI À RELEVER, LA

LUTTE CONTRE BOKO HARAM

Les récentes avancées de l'armée contre Boko Haram, dans le nord-est, grâce à l'intervention militaire des pays voisins, le Tchad en tête, ont peu profité à Goodluck Jonathan, les électeurs considérant sûrement que cette opération arrivait trop tard.

Mais la question reste entière. Comment le nouveau président nigérien, très nationaliste, va-t-il poursuivre ce combat contre Boko Haram et gérer l'intervention de forces armées étrangères dans son pays ?

Après avoir échappé à une attaque de la secte sur un convoi où il se trouvait en juillet dernier, Muhammadu Buhari s'est juré de l'éradiquer. Opposé à toute négociation, il a toujours refusé de participer aux pourparlers avec les djihadistes et a reproché à l'actuel président de s'y être prêté.

Sa victoire suscite en tout cas beaucoup d'espoir, notamment chez les habitants du nord du pays, dont beaucoup se sont sentis marginalisés à cause de la secte islamiste Boko Haram. Ils espèrent qu'avec son passé de général et sa connaissance du terrain, il parviendra à mettre fin aux atrocités commises par les islamistes depuis six ans.

La rédaction

Présidentielle d'avril 2015 :

La SAPEG demande aux candidats de réserver une place de choix à la gent féminine dans leur programme de société

A peine porté sur les fonts baptismaux, le mouvement " Les Amazone de la République " pose déjà des pas de géants dans la vie sociopolitique du pays. Le bureau directeur de la Synergie d'Action pour l'Équité Genre (SAPEG) veut peser de tout son poids dans le choix du prochain président de la République.

Le bureau de la SAPEG vient, en effet, d'adresser un courrier aux cinq candidats à la prochaine élection présidentielle les appelant à lui transmettre le contenu de leurs projets de politique en faveur de la promotion des femmes et des droits de la femme en général " afin de lui permettre d'en faire " une étude comparative " en vue de son positionnement en connaissance de cause.

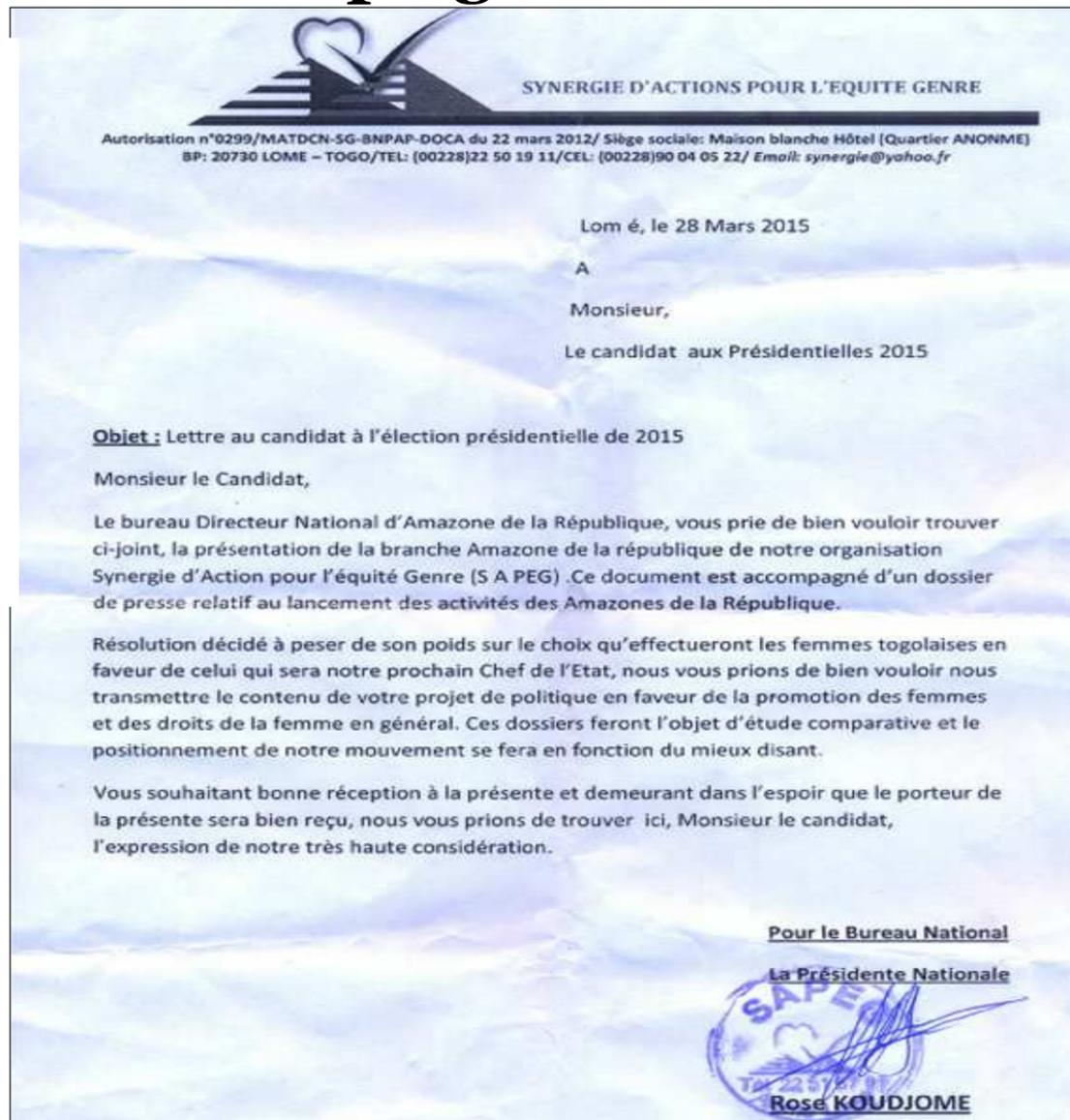
Notons que cette action de la SAPEG marque le réveil de la gent féminine togolaise longtemps reléguée au second rang dans la prise des grandes déci-

sions engageant le pays. Désormais, rien ne sera pareil, semble dire la SAPEG qui veut que l'on tienne compte de sa voix, celle des femmes togolaises épanouies. Elle a lancé le mouvement " Les Amazones de la République ", le 05 mars dernier à Lomé.

Rappelons que la SAPEG qui se veut un " un organe de veille et de suivi de tout ce qui se passe au plan décisionnel ", est un cadre propice permettant aux femmes de se pencher sur leurs problèmes. " La naissance du mouvement des Amazones de la République, branche active de la Synergie d'action pour l'équité genre, devient plus qu'une nécessité pour porter haut le flambeau de la lutte séculaire des femmes togolaises pour l'équité dans le partage des fruits de la sueur de leurs fronts ", soutient la présidente de la SAPEG.

(Lire ci-contre la lettre adressée aux candidats à la présidentielle d'avril 2015.)

JPB



Lisez votre journal
CHRONIQUE DE LA SEMAINE
Tous les jeudis



Alerte Virus Ebola

EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « **urgence de santé publique de portée mondiale** ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.